

M. PIGEON: Quelle est la longueur de ce pipe-line?

M. NUGENT: Environ 400 milles.

M. BADANAI: A combien estimez-vous le coût de votre projet?

M. NUGENT: Si vous n'avez pas d'objections, M. Banister et M. Downey répondront à vos questions. Si vous voulez entrer dans les détails, il vaudrait mieux que vous interrogiez ces témoins.

M. MACKENZIE A. DOWNEY (*Agent parlementaire accrédité*): Pour répondre à votre question en ce qui concerne le coût du pipe-line proposé, il en dépendra beaucoup de sa grosseur. Cependant, on estime que le coût total sera de 8 à 10 millions environ. La compagnie fournira 4 millions de dollars de capitaux et la différence entre les 4 millions et les 8 millions sera comblée par l'émission d'obligations.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser?

M. MCPHILLIPS: Pourriez-vous nous dire quelle est l'origine du nom de votre compagnie?

M. DOWNEY: C'est le nom d'une petite baie en dehors de North Battleford (Saskatchewan). C'est là la seule et unique raison. C'est un indien qui désigne une espèce de chef.

M. HORNER (*Acadia*): Est-ce que vous projetez de transporter de l'huile ou du gaz ou bien les deux dans ce pipe-line?

M. DOWNEY: Nous demandons l'adoption d'une loi qui nous permettra de transporter de l'huile, du gaz et tout autre hydrocarbure liquide qui entre dans la catégorie du pétrole. Le liquide proposé en ce moment est ce que l'on appelle communément dans l'industrie du gaz, les gaz légers de pétrole: le propane, l'éthane et le butane. Ce sont des gaz légers qui proviennent des puits de gaz naturel et qui peuvent être retirés sans raffinage.

M. BALDWIN: J'ai cru comprendre, d'après ce que vous avez dit qu'il se poursuit actuellement une étude sur la commercialisation et la rentabilité de l'entreprise. Pourriez-vous me dire d'une manière approximative combien de personnes seront desservies par cette canalisation et qu'elle serait la production de ces gaz en pieds cubes?

M. DOWNEY: Au fond, la conduite servira uniquement de mode de transport et non de moyen de distribution. Elle sera utilisée simplement pour transporter le gaz d'un endroit à un autre.

M. ROGERS: Est-ce qu'il existe une raison pour faire commencer la conduite à Hughenden?

M. DOWNEY: D'après les calculs de la Banister Construction, on a conclu que Hughenden offrait une base d'emmagasinage naturelle. Il y a là des mines de sel vides qui serviraient très bien d'endroits d'emmagasinage pour les gaz légers de pétrole et la canalisation réunirait les endroits d'emmagasinage les uns aux autres.

M. HORNER (*Acadia*): J'ai une autre question à poser. Vous dites que la conduite transporterait des gaz légers de pétrole. Ceci comprendrait les gaz condensés que nous avons déjà étudiés en rapport avec les autres projets de pipe-lines qui ont été soumis à ce Comité.

M. DOWNEY: Je tiens à dire aux honorables membres de ce Comité que le pipe-line ne transportera pas de sous-produits de l'industrie. Il ne transportera que le propane, l'éthane et le butane, qui sont tous des gaz liquides et très légers.

M. DRYSDALE: Avez-vous fait une étude préliminaire sur la possibilité de réalisation de l'entreprise?